



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 12 juin 2024

Une commune nouvelle supplémentaire en Vendée : « Cugand-la-Bernardière »

Le préfet de la Vendée a signé l'arrêté portant création de la commune nouvelle de « Cugand-la-Bernardière », à compter du 1er janvier 2025, issue du regroupement des deux communes de Cugand et La Bernardière.

Ces dernières ont demandé la création de la commune nouvelle par délibérations prises le 28 mars 2024.

Il s'agit de la 19^{ème} commune nouvelle créée en Vendée depuis le 1er janvier 2016.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [LinkedIn](#) @PrefetVendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon